



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E200402

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON 2022B10378

Siret : 921 837 282 00018

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

WAKAM AIBG00008142

Assurance Responsabilité Civile :

WAKAM AIBG00008142

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/01/2023

Raison sociale : REMODE

48 RUE DU DAUPHINE  
69800 ST PRIEST

Téléphone : 04 81 91 11 40

Portable : 06 98 51 61 48

Site Internet :

E-mail : assistante@remodegroupe.com

Responsabilité légale :

MD GROUPE (912 492 303) / DEGIRMENCI MUSTAFA GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 4131      | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                   | 09/10/2022           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 09/10/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 16/01/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 16/01/2023         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 16/01/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.